

**Groupe scolaire de Béthusy: construction d'une salle de gymnastique et d'un
Accueil pour Enfants en Milieu scolaire (APEMS)**

Demande de crédit d'étude (extension du compte d'attente)

Préavis N° 2010/53

Lausanne, le 20 octobre 2010

Monsieur le président, Mesdames et Messieurs,

1. Objet du préavis

Le présent préavis a pour objet une demande de porter de fr. 350'000.— à fr. 1'166'000.— le compte d'attente ouvert par décision municipale du 25 juin 2008, destiné à l'étude d'un projet de construction d'une salle de gymnastique et de création d'un APEMS au collège de Béthusy, en remplacement de l'actuelle salle provisoire.

2. Bref rappel

Comme le précisait la communication au Conseil communal relative à ce projet¹, la salle de gymnastique provisoire actuelle a été réalisée au début des années 1990 dans le but de remplacer rapidement la salle de gymnastique du collège de Mon-Repos démolie au moment de la réfection de ce dernier en 1989, et de pallier le manque de locaux sportifs du collège de Béthusy. Cette salle provisoire, conçue au moyen d'un système modulaire de type "Portakabin", donne d'importants signes de vieillissement et les conditions d'enseignement sont à la limite de l'acceptable. Il convient donc de remplacer dès que possible cette réalisation provisoire – qui aura duré près de 20 ans par la construction d'une nouvelle salle de gymnastique.

Au vu de la pénurie de locaux pour les structures d'accueil de jour dans le quartier, et afin d'optimiser au mieux les espaces intérieurs et extérieurs créés par la construction de la nouvelle salle, la Municipalité a décidé de saisir l'opportunité de cette construction pour la création d'un APEMS de 60 places.

¹ BCC 2008-2009, T I, bulletin no 1, p.10

3. Concours d'architecture et étude d'avant-projet

Afin de créer les meilleures conditions possibles à l'élaboration d'un projet qui permette d'ajouter une nouvelle salle et d'obtenir des solutions efficaces pour améliorer les fonctions et liaisons avec les salles existantes ainsi qu'une intégration rationnelle de l'APEMS dans cette nouvelle construction, un concours d'architecture a été lancé. Il s'est déroulé en automne 2009 et le bureau d'architectes lauréat de ce concours a pu être mandaté pour une pré-étude qui s'est déroulée au printemps 2010. Sur la base de cette première étude, il est désormais possible d'évaluer le montant du crédit d'étude sollicité par le présent préavis.

4. Les éléments du programme de construction et de transformation

4.1 Le programme de la salle de gymnastique

La salle de gymnastique est du type VD3, soit d'une surface de 16x28 m et d'une hauteur de 9 m. S'y ajoutent les locaux annexes nécessaires à l'exploitation tels que les locaux d'engins intérieurs et extérieurs, le local pour le matériel scolaire, les vestiaires et espaces pour les enseignants restructurés en lien avec les installations existantes, les vestiaires et douches garçons et filles ainsi que les WC, y compris les WC handicapés, ainsi qu'un local d'entretien et un local technique CVSE. Outre un hall d'entrée et des surfaces de circulation et d'accès, sont également prévus :

- une salle multi usages, pour un emploi polyvalent (salle de rencontre, de réunion, ou de projection;
- la rénovation d'une surface tout temps pour la pratique du sport d'équipe en extérieur.

Les locaux techniques de premiers soins complètent l'organisation des locaux.

4.2 Le programme de l'APEMS et les aménagements extérieurs

L'APEMS s'articule autour d'un réfectoire de 60 places et d'une cuisine, complétés par un espace de détente, un espace pour le personnel, un bureau pour l'animatrice, un local pour le brossage des dents, un local d'entretien et un local pour les jeux extérieurs. Des WC filles/garçons/adultes/handicapés et un hall d'entrée combiné avec le vestiaire font également partie du programme.

Les aménagements extérieurs comprennent une aire tout temps, une piste de course, des installations de saut en longueur et de jet du poids, le tout destiné à l'enseignement de l'éducation physique pour les élèves de l'établissement de Béthusy. Un espace extérieur est également dédié à l'APEMS.

5. Evaluation du coût et calendrier

Compte tenu des frais déjà payés pour le concours, soit fr. 176'000.—, et du coût de l'étude à réaliser pour l'élaboration du projet définitif, évalué à fr. 990'000.—, il y a lieu de porter le compte d'attente de fr. 350'000.— à fr. 1'166'000.— par l'octroi d'un crédit d'étude. Ce montant est évalué sur la base du coût approximatif de la réalisation de cet ouvrage, estimé à fr. 9'000'000.—. Le projet figure au plan des investissements pour les années 2011 à 2014.

En principe, l'étude qui sera réalisée grâce au présent crédit devrait permettre de présenter au Conseil communal une demande de crédit d'ouvrage au début 2012, avec un démarrage des travaux la même année.

6. Conclusions

Eu égard à ce qui précède, la Municipalité vous prie, Monsieur le président, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir prendre les résolutions suivantes :

Le Conseil communal de Lausanne,

vu le préavis N° 2010/53 de la Municipalité, du 20 octobre 2010;

ouï le rapport de la commission nommée pour examiner cette affaire;

considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

décide :

1. d'allouer à la Municipalité un crédit d'investissement du patrimoine administratif de fr. 1'166'000.— pour l'étude destinée à l'élaboration d'un projet de construction d'une salle de gymnastique et d'un APEMS au collège de Béthusy, montant qui sera balancé par le crédit d'investissement demandé pour la réalisation;
2. de balancer le compte d'attente 5800.581.590 par prélèvement sur le crédit prévu sous chiffre 1;
3. de faire figurer sous les rubriques 5800.390 et 5900.390 "imputations internes" les intérêts relatifs aux dépenses résultant du crédit mentionné sous chiffre 1.

Au nom de la Municipalité :

Le syndic :
Daniel Brélaz

Le secrétaire :
Philippe Meystre